

Reconnaissance des victimes des essais nucléaires

16^e législature

Question écrite n° 05050 de M. Serge Babary (Indre-et-Loire - Les Républicains)

publiée dans le JO Sénat du 02/02/2023 - page 660

M. Serge Babary attire l'attention de M. le ministre des armées sur la reconnaissance nationale dont devraient bénéficier les vétérans et travailleurs des centres d'expérimentations nucléaires militaires.

Le 23 mai 2022, le président de l'association des vétérans des essais nucléaires (AVEN) a adressé un courrier au ministre des armées qui détaillait les attentes des victimes des essais nucléaires, à savoir l'élargissement de la liste des maladies radio-induites aux cancers du pharynx, du pancréas, de la prostate, de la thyroïde, et aux maladies cardiovasculaires, la reconnaissance du préjudice d'anxiété et d'un droit à l'indemnisation des préjudices subis par les proches des victimes, la réalisation d'une enquête sur les conséquences des essais nucléaires sur la descendance des personnes exposées, ou encore l'attribution du titre de reconnaissance de la nation (TRN).

Aussi, il souhaiterait connaître les suites qui seront données à ce courrier, ainsi que, plus généralement, les mesures que compte prendre le Gouvernement pour acter la reconnaissance de la Nation envers les vétérans et travailleurs qui ont œuvré pour l'indépendance nucléaire de notre pays.

En attente de réponse du Ministère des armées.